

BP Éducateur canin

Code ROME: A1408

Objectif de la formation

Acquérir une qualification permettant l'exercice du métier d'éducateur canin

Diplôme préparé

Brevet Professionnel Éducateur canin

Organisation de la formation

A Sabres, domaine des Bourdettes
1200 heures dont 322 en entreprise.
Du 1er octobre 2018 au 18 juin 2019

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise, suivi individuel

Conditions d'admission

Etre âgé de plus de dix-huit ans.
Posséder un diplôme de niveau V (ou avoir suivi une classe de seconde) et justifier d'une année d'expérience professionnelle.
Satisfaire aux épreuves de sélection: tests en communication et mathématiques, entretien de motivation, test d'aptitude technique.

Inscriptions:

Demandeurs d'emploi: contacter votre conseiller Pôle Emploi ou Mission locale ou CapEmploi
Salariés: nous renvoyer le dossier de candidature

Nombre de places ouvertes

Minimum: 8 Maximum: 16

Contenus de la formation

Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil	90h
Conduire un processus d'éducation canine	150h
Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine	50h
Utiliser des outils mathématiques dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale	30h
Exposer les mécanismes scientifiques nécessaires au processus d'éducation canine	60h
Communiquer dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale	30h
Présenter les caractéristiques d'une entreprise d'éducation canine et de son environnement socio-économique	50h
Assurer la gestion de son entreprise et la commercialisation de ses prestations	50h
Appliquer la réglementation dans la création et la conduite de l'activité	64h
Dresser un chien de chasse	48h

Pré-requis

Mathématiques: utiliser les quatre opérations
Français: savoir lire un texte simple et en retranscrire les principales informations
Aptitudes techniques aux métiers en contact avec les animaux

Publics - Conditions de prise en charge

Demandeurs d'emploi : la formation peut être prise en charge par le Conseil régional d'Aquitaine avec la participation du fonds social européen.
Salariés : dans le cadre d'un congé individuel de formation.
Les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération selon les textes en vigueur

Obtention de la certification

Pour chaque UC, les connaissances acquises sont évalués par contrôle continu. Chaque UC peut être obtenue indépendamment des autres. Le diplôme est délivré lorsque les 12 UC sont obtenues.
Le candidat garde le bénéfice des UC acquises pendant une durée de 5 ans.

Renseignements complémentaires

Journées Portes Ouvertes: 10 mars et 23 mai 2018
Journées d'information collectives: 4 ou 11 septembre 2018 à Sabres
www.formagri40.fr; www.chlorofil.fr
<http://www.mcp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=3856>